



Contre' Attak II !

<http://www.financespubliques.cgt.fr/76/>

L'expression libre de



de Seine Maritime

On n'a jamais autant besoin de vacances que lorsqu'on en revient

Ann Landers, Journaliste américaine

c'est la rentrée

suppressions d'emplois

pouvoir d'achat

durée du travail

apprentis, service civique

etc etc etc ...

des ... crasses !!!

EMPLOIS, STATUT

Le péril « Le péril » « jeunes » ??

Le gouvernement a décidé d'ouvrir l'apprentissage à la fonction publique. Dans ce cadre, la DGFIP doit accueillir 501 apprentis en 2 ans.

A la DGFIP, des offres de formation sont explorées dans des domaines comme le cadastre, la brigade régionale foncière, la logistique / immobilier / ressources humaines, le contentieux fiscal, le secteur public local, les services de publicité foncière.

Par ailleurs, le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports a présenté une communication relative au service civique universel. Pour accompagner ce déploiement, 73 millions d'euros et des emplois supplémentaires au bénéfice de l'Agence du service civique ont été débloqués pour 2015.

Deux grands programmes ont déjà été lancés. Le premier en matière de transition énergétique, de climat et de biodiversité et le second, le programme « Citoyens de la culture ».

L'augmentation du nombre de jeunes accueillis en service civique se fera dans le respect de deux priorités : qualité des missions et diversité des profils des jeunes, avec un objectif de 25 % de volontaires issus des quartiers de la politique de la ville.

Face à ces dangereuses nouveautés, la CGT Finances Publiques a adressé une lettre au DG :

Monsieur le Directeur Général,

La CGT Finances Publiques tient d'ores et déjà à vous faire part de ses inquiétudes sur ce dispositif.

Dans un contexte plus que tendu dans les services, après la promptitude de l'Administration à répondre à la commande gouvernementale sur l'apprentissage, la Direction générale se précipite pour accueillir des volontaires au service civique !

Le service civique est un engagement volontaire pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général.

La note d'information propose des types de tâches que les volontaires pourraient effectuer dans les services. Mais cette liste n'est pas exhaustive et les dérives sont envisageables. Pour la CGT Finances Publiques, il est inadmissible de combler artificiellement les vacances d'emplois au détriment de recrutement de fonctionnaires sous statut.

La contribution « utile » demandée à ces volontaires dans les 3 types de tâches proposées est, pour la CGT Finances Publiques, un aveu clair de l'échec de l'Administration à maintenir un Service public de qualité.

L'Administration admet la nécessité de renforcer les conditions d'accueil, détériorées par la fusion (pourtant prônée comme une avancée majeure du service aux usagers) et les suppressions d'emplois ! [...]

Les agents de la DGFIP sont déjà sous tension, la Direction va imposer, en plus de pallier les suppressions d'emplois et d'appliquer sans cesse de nouvelles réformes fiscales, de prendre la responsabilité de former de plus en plus de publics !

Ce nouveau dispositif va, encore une fois, impacter les services de la DGFIP [...]

**Baromètre de satisfaction des utilisateurs
de l'informatique de la DGFIP : la
Direction se vante des 36 % de réponses.**

**La CGT a retrouvé les 64% restant
...noyés sous la charge de travail!**



Démerdez-vous !!

Ou de l'art d'ignorer les difficultés des agents

Oui ! Voilà une phrase que l'on entend régulièrement, même si c'est d'un ton plus polissé. Mais cela traduit bien la volonté d'ignorer les difficultés des services et surtout des agents. De toute manière, il faut toujours tout faire, quelque soit l'état des services.

On a récemment eu un exemple frappant dans notre Direction avec la modification des jours d'ouverture au public et des horaires.

Ainsi, les chefs de services ont un jour reçu un message confidentiel dans lequel :

- ils ont appris que l'ensemble des sites était scindé en 3 catégories,
- qu'éventuellement, ils pouvaient choisir des après-midi de fermeture au public,
- que les horaires allaient changer sans qu'ils aient quelque choix à exprimer.

Quant aux organisations syndicales, elles ne l'ont appris qu'à la lecture des documents du CTL compétent. Et que dire des agents qui se sont retrouvés devant le fait accompli, bien souvent confrontés à des difficultés supplémentaires dans leur vie privée du fait de ces changements d'horaires.

Qu'en est-il des notes qui imposaient aux directions une consultation des agents en cas de changement d'horaires *. Bien sûr, il s'agissait alors des horaires de travail des agents et non pas des horaires d'ouverture des services. C'est totalement différent même si la modification de l'un a de l'influence sur l'autre.

Cette pratique m'en rappelle une autre : les conditions de travail qui se dégradent pour l'ensemble des salariés du privé du fait de l'existence d'un chômage énorme.

Est-ce qu'on ne serait pas en train d'imiter le MEDEF, qui voudrait bien ne plus avoir de salariés, mais des esclaves ???

* ce qui s'est fait en quelques endroits



...et du service public de proximité

« il y a trop de sites à la DGFIP ! »

C'est ce qu'affirme l'IFRAP, la Fondation pour la Recherche sur les Administrations et les Politiques Publiques dont d'ailleurs aucun chercheur n'a jamais publié le moindre article dans une revue internationale d'économie !

C'est vrai que nous sommes la dernière administration de guichet de proximité et que ça dérange fortement.

Cet organisme -financé en partie par des crédits d'impôts- décide de nous flanquer dans la tronche un rapport du réseau de la DGFIP publié en avril 2014 qui indique qu'on peut diviser par plus de 5 le nombre de SIP et de SIE pour arriver à environ 200 structures, limiter le nombre de S.P.F à une par région, casser le réseau des trésoreries en divisant leur nombre par 3 passant ainsi de 2700 à 900. (rappel : il y en avait près de 4 000 en 2001 !).

À première vue, l'esprit de ce rapport vient d'être adopté par la Centrale, les DDFiP et les DRFiP.

Lors d'un groupe de travail de janvier 2015 consacré à l'accueil, la Centrale a même adressé aux représentants du personnel une analyse comparée des administrations sociales et des administrations fiscales étrangères sur la réception des redevables.

On y apprend que les 35 millions de citoyens qui se rendent physiquement aux Caisses Nationales d'Assurance Maladie ne peuvent plus le faire que sur 102 sites ; le Pôle Emploi, lui, ne compte que 905 agences sur tout le territoire.

Contrairement à la DGFIP qui reçoit 37 millions de redevables sur plus de 3000 sites, ces administrations utilisent des plate-formes téléphoniques, limitant la réception physique et les rendez-vous aux cas les plus complexes.

Il a fait chaud cet été comme en témoignent ces cartes de vacances



Si le temps



m'était compté

Je me souviens d'une époque où, pour conduire mes enfants à leur premier jour d'école, mon chef m'autorisait un peu de retard.

Désormais, ces minutes consacrées à rassurer notre progéniture, à essuyer ses larmes d'inquiétude, à la confier à leur instit' et à quitter tranquilisé et serein sa nouvelle classe doit être codifié, institutionnalisé, **comp-ta-bi-li-sé** !

Le mot est lâché.

La logique des chiffres ignore les comportements irrationnels de l'Humain et ne leur accorde aucune « facilité » et aucun droit à l'existence.

Alors, si chaque instant doit ainsi être quantifié, la grande calculatrice institutionnelle devrait aussi tenir compte du gaspillage engendré par les errements informatiques et autres dysfonctionnements applicatifs.

Rémi a toujours le dernier mot !

Il paraît que c'est la reprise



Oui, c'est vrai, la reprise ...



des statistiques, des galères, des files d'attente à l'accueil etc ...

